



Supplément à la revue de l'ACIME : « Nos ancêtres les Maulois — Chroniques du Pays de Mauldre »

### TRIBULATIONS D'UN VOYAGEUR

1905. Voilà cinq ans seulement que la gare de Maule est ouverte, notamment aux voyageurs qui, souhaitant arriver à Paris-Saint Lazare, doivent emprunter une correspondance à Epône-Mézières. Ouverte la même année, la ligne Plaisir-Grignon-Epône est alors exploitée par la Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest. C'est à l'adresse de cette compagnie que le journal local « Le Réveil » publie, le 21 décembre, la lettre d'un voyageur maulois mécontent. L'incident est banal et, à sa façon, il est révélateur des conditions de transport, mais aussi des comportements de l'époque.

*Ce voyageur raconte qu'il a pris le train de 7h48 à Maule en direction d'Epône où il achète son billet - aller et retour - pour Paris.*

*A Paris, il apprend qu'il doit se rendre à Mantes. Il retourne donc à la gare Saint Lazare et monte dans le train de 12h 20. Comme son titre de transport n'est valable que jusqu'à Epône, il dit au contrôleur d'entrée (porte grandes voies) : « Monsieur, j'ai un supplément à payer et comme le train est direct, je vous prie de faire le nécessaire ».*

*Cet agent répond : « Vous paierez en arrivant à Mantes ».*

*Pendant le trajet passe un contrôleur qui lui demande son billet. Notre voyageur le lui présente en expliquant sa situation. Le contrôleur appelle alors l'un de ses collègues qui ne veut absolument rien savoir : « Monsieur, on la connaît, celle-là ! Vous voulez encore monter le coup à la Compagnie. Il faut me verser 80 centimes ou vous ne partirez pas. ». Ce voyageur fait observer que d'Epône à Mantes le trajet ne coûte que 45 centimes. « Pas d'explication, répond-on, ou vous ne partirez pas et je vais dresser procès-verbal ». Le sifflet de la machine se fait entendre et pour ne pas rester*

*sur le quai (car il avait fallu descendre!) le voyageur paye 80 centimes.*

*L'infortuné Maulois, arrivé à Mantes à 13h18 (une heure de trajet pour un train direct) n'est pas au bout de ses tracasseries.*

*En passant par la porte de sortie, l'employé de service lui fait remarquer que son billet n'était valable que jusqu'à Epône et qu'il avait à payer la somme de 80 centimes, « attendu, dit-il, que les voyageurs qui se trouvent dans ce cas, payent le double du prix ordinaire, s'ils n'ont pas un petit bout de papier collé à leur billet ». Notre voyageur paye une seconde fois.*

*Ses tribulations, comme on disait alors, sont-elles terminées ? Non, pas encore ! Nous allons le voir ensuite.*

*Il reprend le train à 2h46 pour Maule, avec correspondance à Epône. Il fait l'observation à l'agent de service au contrôle que son billet d'Epône à Maule était resté entre les mains du bureau de sortie.*

*L'agent, fort gracieusement, l'emmène voir le chef ; démarche inutile, car notre infortuné voyageur dut prendre un nouveau billet de Mantes à Maule : coût 0 fr.85.*

*Un Maulois*

Sans commentaires.

## UN CURIEUX CONTRAT

Chez Maître Paquier, notaire à Maule, le 10 juin 1905, monsieur et madame Gouédard établissent un contrat par lequel ils font donation, au bureau de bienfaisance\* de la ville de Maule, d'une somme de 2000 francs \*\* en espèce. La ville de Maule accepte, ceci étant conditionné par l'autorisation de la préfecture.

Les donateurs gardent l'usufruit de ladite somme pendant leur vie et celle du survivant d'un d'entre eux. Le bureau de bienfaisance n'aura donc l'entière jouissance de cette somme qu'au décès du 2ème époux. Et il devra leur fournir durant leur vie : 3 kg de pain par semaine, 1 kg 250 gr de viande 5 fois par an, 1 fagot de bois par semaine durant 6 mois de l'année, 1 litre de lait par jour et une somme de 10 francs par an pour vêtements.

Au décès du premier la même fourniture devra être faite au survivant sauf en ce qui concerne le pain qui ne sera plus que de 2 kg par semaine. Le survivant gardait donc un bel appétit.

Voilà pourquoi, il est acheté, par l'intermédiaire de Mme veuve Ozanne, receveuse, pour 1986,50 francs de rente sur l'Etat français à 3% ; il y a 6 francs de frais et les 7,50 francs restant sont remis à monsieur le président de la commission administrative du bureau de bienfaisance.

Ce contrat conclu chez maître Pasquier est signé par le maire M. James et les donateurs.

Madame Gouédard signe, son mari déclare le savoir mais ne le pouvoir en raison de la cécité dont il est atteint.

\* Le bureau de bienfaisance sera remplacé par ce qui est aujourd'hui le CCAS (Centre communal d'Action sociale)

\*\* Ces 2000 francs de 1905 devaient représenter un joli capital.

## AVEC L'ACIME

### Promenade sur la Butte Montmartre.

Ce samedi 29 septembre, nous sommes vingt « acimois » à nous retrouver, sous la conduite de Michel Lahaie, pour une promenade sur la Butte ô combien chargée d'histoire !

Place Pigalle, déjà les souvenirs affluent : à la fin du siècle dernier, c'est un des hauts lieux de la peinture. Le groupe des Batignolles, qu'on appellera plus tard les Impressionnistes, se réunit dans l'un des cafés de la place.



Nous suivons ensuite le tracé de l'enceinte fiscale des Fermiers Généraux en empruntant les boulevards de Clichy puis de Rochechouart. Dès les premières années du XIX<sup>ème</sup> siècle, des guinguettes s'installent hors des murs sur la partie nord du boulevard pour échapper aux taxes. Ironie du sort, elles subsistent aujourd'hui comme des temples de la musique « branchée » à l'exemple de la Cigale créée en 1922 ou de l'Elysée-Montmartre en 1830.



La rue Dancourt est déjà bien raide qui mène à la charmante place du même nom.

Devant le théâtre de « l'Atelier » passent les ombres de Charles Dullin qui l'anima ou de Jean-Louis Barrault qui y débuta.

Un peu plus haut, rue Yvonne Le Bac, nous marchons sur les traces des pèlerins d'autrefois qui venaient se recueillir au « martyrium ». En

ce lieu se mêlent la légende (le Denis) et l'histoire (la création de l'ordre des Jésuites puis à partir de 1680, l'installation de l'abbaye d'en bas). Nous continuons notre promenade jusqu'à la pittoresque place des Abbesses avant de faire au « Relais Gascon » une halte bien appréciée. En début d'après-midi, le funiculaire nous conduit au pied du Sacré-Cœur. On imagine mal aujourd'hui l'âpreté des controverses à la fois politiques, religieuses ou esthétiques que la construction fit naître à la fin du



siècle dernier pour ne pas parler des difficultés techniques ! Quelques instants de silence dans l'église Saint-Pierre de Montmartre, seul vestige de l'Abbaye d'en-haut créée en 1134, ne sont pas de trop avant d'affronter la foule qui se presse autour des peintres de la place du Tertre. Contournant la rue Norvins (rue principale de l'ancien village), nous descendons l'étroite rue des Saules.

Nous longeons la vigne plantée, hélas au nord, en 1933, pour contrecarrer un projet immobilier et nous marquons un arrêt devant le « Lapin Agile », autre lieu emblématique, pour évoquer sa riche histoire.

La pittoresque rue de l'Abreuvoir conduit à l'allée des Brouillards entre le Château et ses dépendances où vécurent nombre d'artistes dont la famille Renoir. En haut de la rue Lepic où nous arrivons bientôt, il y avait, entre 1830 et 1860, une dizaine de moulins. Il n'en subsiste que deux, regroupés sous l'enseigne du « Moulin de la Galette ».

Notre promenade se termine, comme elle avait commencé, par l'évocation d'un haut lieu de la peinture, « Le Bateau Lavoir », occupé au début du siècle par toute une colonie d'artistes, bientôt une académie. La rue Lepic nous ramène enfin sur le boulevard où les néons commencent à illuminer les Magic Sex Shops et autres Peep Shows.

Mais c'est d'un autre Montmartre, celui qui porte encore tant de traces de l'ancien village, dont nous garderons le souvenir.







## Herbeville et la marche de Marylou

Le dimanche 30 septembre et comme chaque année, c'est bien volontiers que nous avons répondu à la demande du Comité de jumelage qui organise « la marche pour Marylou », enfant handicapée. C'est ainsi que Marcel Tréboit, en compagnie de Laurent Thiriau, maire d'Herbeville, a rappelé l'histoire d'Herbeville et commenté l'architecture du village.

## Sur les chemins de Gally

Dimanche 7 octobre. Ce sont traditionnellement les habitants des communes de la Plaine de Versailles (regroupés dans l'APPVPA : Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets-le Roi) qui sont invités, chacun partant de sa commune, à participer à la promenade commentée des « chemins de Gally ».

Cette année la commune où tous nous sommes retrouvés était Maule. L'après-midi, nous avons fait découvrir aux nombreux participants le bourg de Maule et son église. Le temps nous a manqué pour visiter le musée. Mais d'aucuns se sont promis d'y revenir.



## A PROPOS DE GÉNÉALOGIE

Depuis plusieurs années quelques membres de l'ACIME assurent les relevés de l'état civil des communes auxquelles nous nous intéressons plus particulièrement. Jean-Yves Marcadet assure la coordination de ce groupe et c'est ainsi que le résultat de ces recherches sont « en ligne » Alors ne manquez pas de les consulter sur :

<http://gwO.geneanet.org/acime78w>

## EXPOSITIONS

Jusqu'au 10 mars 2013

### A travers champs

Objets collectés et peuplements anciens.  
Musée départemental de préhistoire  
d' Ile de France .

8, avenue Etienne-Dailly

77140 Nemours

Tél. 01 64 78 54 80

[www.musee-prehistoire-idf.fr](http://www.musee-prehistoire-idf.fr)

### Sommaire

- Tribulations d'un voyageur
- Un curieux contrat
- Avec l'ACIME : Montmartre, Herbeville, Gally
- Généalogie

### Ont participé au bulletin :

Béatrice Blanc, Michèle Colin, Odette Cosyns,  
Michel Lahaye, Marcel Tréboit

### **ACIME :**

11, rue Quincampoix 78580 MAULE  
(Tel : 01 30 90 81 24 & 01 30 90 84 26)

Notre courriel : [asso.acime@laposte.net](mailto:asso.acime@laposte.net)

Et retrouvez-nous sur Internet : <http://acime.free.fr>

« L'association a pour but de favoriser l'animation culturelle en général et en particulier la recherche historique locale et l'information des Maulois et de leurs voisins » (Statuts, art 2)